

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE :—La bonne sainte Anne et les Canadiens—La canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie—Feu Dom Bruno Doerfler, O. S. B.—Visites pastorales dans le Nord-Ouest canadien—Une souscription en faveur du **Droit**—Deux nouvelles préfaces—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Bourget—"En veillant avec les petits de chez nous"—Rien de grand, rien de durable sans la communion quotidienne—Ding! Dang! Dong!

VOL. XVIII

15 JUILLET 1919

No 14

LA BONNE SAINTE ANNE ET LES CANADIENS

Mgr de Laval écrivait le 25 juin 1680 : "Rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette Eglise naissante que la dévotion spéciale, que portent à sainte Anne tous les habitants de ce pays, dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples."

"La bonne sainte Anne! Où donc, a-t-on écrit avec raison, le Canadien ne lui a-t-il pas érigé des monuments de son amour reconnaissant?... Ce flot de dévotion à sainte Anne à débordé avec les Canadiens jusqu'aux Etats-Unis."

Ajoutons que les Canadiens ont aussi apporté cette dévotion nationale dans l'Ouest. Les lieux de pèlerinage les plus célèbres dans nos plaines sont Sainte-Anne des Chênes, au Manitoba, Saint-Laurent, dans la Saskatchewan, et le Lac Sainte-Anne, dans l'Alberta.

LA CANONISATION DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

Excellente nouvelle! Par la voix du Pontife infallible, l'éminente sainteté de Marguerite-Marie vient d'être proclamée solennellement. Les fêtes de la canonisation de la Confidente du Sacré-Coeur seront célébrées à Rome, à Paray-le-Monial, dans toutes les Visitations et dans l'univers catholique avec un éclat incomparable, à brève échéance.

Depuis longtemps attendu et espéré, ce jour glorieux du triomphe de l'Évangéliste du Sacré-Coeur apportera au monde le gage des plus abondantes bénédictions et des plus doux espoirs. Les catholiques français ne manqueront pas de célébrer avec enthousiasme la fête de l'humble

filie du cloître dont le nom béni, prononcé avec amour, passe et repasse sur les lèvres des fidèles du monde entier. Sainte Marguerite-Marie est l'une des gloires les plus pures de la France. Elle en est aussi la puissante protectrice en notre temps.

Prions-la donc avec confiance et méritons qu'elle dispose en notre faveur du crédit dont elle jouit au ciel sur le Coeur de Jésus.

La Bonne Nouvelle de Paris.

E. T.

FEU DOM BRUNO DOERFLER, O. S. B.

Le 12 juin est décédé à l'hôpital de Humboldt, Sask., Dom Bruno Doerfler, abbé de l'abbaye bénédictine de Muenster, vicaire général et administrateur du diocèse de Prince-Albert. La mort est survenue après quelques jours de maladie seulement et a causé une profonde surprise et un grand deuil, principalement dans sa famille religieuse et dans le diocèse où il travaillait depuis de longues années. Sa personnalité dépassait les limites du diocèse et tous ceux qui ont eu l'occasion de lier des relations avec lui n'ont pas manqué d'être frappés des riches qualités et des dons supérieurs, dont il était doué.

Georges Doerfler naquit à Richefield, Minn., le 2 décembre 1866. Il demeura sur la ferme de son père jusqu'à l'âge de 21 ans, alors qu'il entreprit de faire des études commerciales et classiques. Entré dans l'Ordre de saint Benoît, il y reçut le nom de Bruno. Le 11 juillet 1893 il prononça ses vœux de religion. Ses Supérieurs reconnurent vite les dons de l'esprit du jeune religieux et l'envoyèrent poursuivre ses études à Rome, au célèbre collège de Saint-Anselme, où il demeura de 1893 à 1899. Le 10 août de cette dernière année il fut ordonné prêtre et revint au Minnesota, où il fut nommé recteur de l'Université St. John, où il avait fait ses premières études.

Une colonie de catholiques allemands étant venue s'établir du Minnesota en Saskatchewan, Dom Bruno y fut envoyé avec quelques autres religieux bénédictins pour en prendre la direction. Il fut élu prieur de sa communauté le 26 avril 1906 et nommé premier abbé du monastère, élevé au rang d'abbaye, le 15 août 1911. Il reçut la bénédiction abbatiale le 18 octobre de la même année des mains de S. G. Mgr Pascal, O. M. I. Il était vicaire général du diocèse depuis 1912 et il en fut à diverses reprises l'administrateur. L'an dernier le Saint-Siège lui avait accordé un indult l'autorisant à donner pendant cinq ans la Confirmation dans le diocèse. Il n'en fit usage qu'une fois, au moment où la maladie, qui l'a emporté, commençait à le terrasser. Ce fut à Saskatoon le dimanche de la Pentecôte. Ayant été atteint d'une grave maladie de coeur pendant la distribution de la Sainte Communion à la messe du matin et ayant dû être transporté au presbytère, il voulut le soir administrer la Confirmation aux convertis et aux enfants éloignés de l'église. Il en confirma environ 25 avec une très grande difficulté. Le lendemain il se rendit à

l'hôpital de Humboldt, où il expira trois jours après. Ses funérailles eurent lieu à Muenster le 16.

"Le vénérable religieux," écrit le *Patriote de l'Ouest*, "était bien connu dans tout le nord de la Saskatchewan et très estimé de tous, prêtres et laïques. A ses nombreuses occupations de supérieur de la communauté il joignait une collaboration active et assidue au journal catholique allemand, le *St. Peter's Bote*, fondé à Muenster, dès les débuts de la colonie.

"Encore dans toute la force de son talent et de son activité consacrés au bien des âmes, il paraissait devoir fournir une très longue carrière, mais Dieu en a disposé autrement et sa disparition laisse un grand vide dans sa communauté religieuse et dans tout le diocèse.

"Le R P. A. Jan, O. M. I., curé de Saskatoon, devient administrateur du diocèse, en vertu d'une disposition à cet effet prise par Mgr l'Evêque de Prince-Albert avant son départ pour l'Europe au mois de mars dernier"

VISITES PASTORALES dans le Nord-Ouest canadien

Lettre de Mgr Grouard, Oblat de Marie Immaculée, Vicaire Apostolique de l'Athabaska, à MM. les Membres des Conseils Centraux de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. (1)

C'est donc en automobile que je vais bénir la nouvelle église de Clairmont. Le temps est superbe, pas un nuage au ciel, le soleil inonde la terre de lumière et de chaleur; à perte de vue de chaque côté du chemin, le blé et l'avoine se hâtent de croître et promettent de magnifiques récoltes. Fête magnifique comme Clairmont n'en avait jamais vu!

A Saint-Patrick de Redwillow, ce fut très beau aussi; mais le voyage fut agrémenté de quelques aventures plus ou moins plaisantes.

Il faut vous dire que la colonie de Redwillow est à 42 milles de Grande-Prairie-City, ensuite que la route qui y conduit est assez neuve et peu fréquentée, enfin qu'une abondante pluie d'orage s'était abattue sur la région. J'avais passé par là, l'année dernière; aussi, sachant que la route n'était pas macadamisée, je dis au P. Wagner qu'à mon avis, il serait plus prudent de prendre des chevaux. Mais il m'assure qu'il n'y a rien à craindre: il avait pris des renseignements; hier encore on avait fait le trajet aller et retour en automobile et très facilement; les catholiques seraient déçus s'ils nous voyaient arriver en patache.

Bref, sans être bien convaincu, je me laisse conduire par le Père; nous partons le samedi à dix heures de la matinée. Un métis nous accompagne.

(1) Voir *Les Cloches*, 15 juin, page 157.

Cà allait fort bien, ma foi, même trop bien à mon gré, car la route offrait des saillies que mon chauffeur n'évitait pas toujours; le choc me faisait bondir sur mon siège, comme un diable à ressort qui s'échappe d'une boîte. Je craignis même plus d'une fois d'être projeté au loin. Ces jeunes voitures, à mon âge!... Le Père modérait alors son allure, pour reprendre un peu plus loin la quatrième vitesse.

Bientôt nous avons d'autres soucis! Le terrain devient de plus en plus mou, les flaques d'eau plus nombreuses; nous voilà dans un bourbier d'où nous ne pouvons sortir! Une heure durant, nous faisons tous les efforts possibles sans pouvoir avancer ni reculer. Heureusement deux Américains viennent à passer, qui, avec leurs chevaux, nous tirent d'embarras.

* * *

Cette aventure, un peu humiliante, nous rend plus prudents; à l'approche d'un terrain suspect, le métis va de l'avant et nous avertit de prendre à droite ou à gauche. Nous arrivons de la sorte en vue de l'église Saint-Patrick, mais c'est pour nous embourber encore et piteusement, comme un vaisseau qui fait naufrage en arrivant au port.

M. Scully, un bon Irlandais, chez qui le Père trouve une généreuse hospitalité, était venu à notre rencontre. Nous voyant en panne, il accourt vers nous :

“— Venez chez moi; après souper, on trouvera des chevaux pour tirer votre automobile”.

Comme je l'ai dit plus haut la bénédiction de l'église fut très solennelle; l'affluence des fidèles, leur bonne tenue et leur joie donnent au coeur de leur pasteur les meilleures espérances.

* * *

Pour revenir à Grande-Prairie-City nous voulons suivre une meilleure route, pour éviter les fondrières malencontreuses et rentrer sans encombre et d'assez bonne heure à la mission. Ouil mais après deux heures de marche, notre machine se détraque! Pas moyen de la remettre en marche! Le P. Wagner passe un temps infini à ausculter le coeur et tâter les membres de son outil: il visse, dévisse, répand de l'huile à flots sur les parties qu'il croit malades, fait mouvoir leviers, rouages, pile— cela me permet de jeter un coup d'oeil curieux dans les entrailles de cette mystérieuse invention — mais tout ne sert de rien! Et que devenir? La faim se fait sentir et pas une croûte à se mettre sous la dent!

Il est vrai que nous ne sommes pas dans un désert. De kilomètre en kilomètre on voit quelques chaumières; mais le Père n'y connaît personne.

“— C'est égal, dis-je pour le reconforter, allons chercher quelque chose à manger.”

A la première cabane où je frappe, pas de réponse; apparemment le colon qui l'habite a été obligé de laisser sa ferme pour aller à la guerre.

J'allais chercher fortune ailleurs quand je vois une voiture s'avancer vers nous. Quelle chance! ce sont des métis revenant de la chasse

et s'en retournant chez eux. Ils sont complaisants au possible, nous font une place (ce n'est pas sans un serrement de coeur que le P. Wagner abandonne sa machine), nous logent la nuit sous une de leurs tentes, partagent avec nous leurs provisions, et, le lendemain soir, nous déposent à la mission.

On m'attend au lac Eturgeon, mission Saint-François Xavier, d'où un sauvage vient me prendre avec voiture et chevaux: alternatives de beau temps et de pluie, chemins boueux, larges mares d'eau, moustiques et maringouins... tel est le résumé du voyage.

Le Père Leserrac est chargé de la station, le frère Michel en est le factotum: charpentier, menuisier, forgeron, laboureur, gardien du troupeau, etc. Les Soeurs de la Providence ont là une bonne école pour les Indiens.

Deux de ces religieuses doivent faire leur profession le 19 juillet, jour de saint Vincent de Paul, et la Soeur supérieure me demande de prêcher à la communauté la retraite préparatoire. Deux révérendes Mères de la maison générale, envoyées pour faire la visite des six couvents de l'ordre établis dans le vicariat, sont attendues pour prendre part à la fête. Elles sont fidèles au rendez-vous.

Je me fais un devoir et un honneur d'accompagner les révérendes visiteuses à travers mon vicariat; mais l'une d'entre elles est très fatiguée du voyage, quelques jours de repos lui sont nécessaires. Il n'y a pas de temps à perdre cependant; il nous faut prendre, le 27 juillet, à Peace-River, le bateau à vapeur "Thomas", qui descend au fort Vermillon, où se trouve la mission Saint-Henri et un couvent des Soeurs de la Providence. Si nous manquons le bateau, tous nos plans ultérieurs sont renversés.

* * *

De fait, nous sommes le 25 à Grande-Prairie. Nous télégraphions à un sieur Wilson de nous prendre le lendemain à Spirit-River à la descente du train vers une heure de l'après-midi.

Le 26, à sept heures du matin, nous sommes à la gare; et nous attendons... jusqu'à trois heures et demi du soir! Ah, les inventions modernes, ce n'est pas encore la perfection!

Pour tuer le temps, je recueille les nouvelles locales: le P. Wagner est allé, avec un ingénieur de la ville, rafler son auto, ce qui a été fait en cinq minutes! On se plaint partout du dommage occasionné par les gelées des 21 et 22 juillet; tout le blé, dit-on, est perdu! Beaucoup de fermiers commencent à couper leurs céréales en herbe pour faire du fourrage....

(A suivre.)

— Le R. P. Louis Regaert, C.S.S.R., d'origine flamande, est passé au rite ruthène à Yorkton le 14 juin, en la fête de saint Basile le Grand.

UN SOUSCRIPTION EN FAVEUR DU "DROIT"

Dans une lettre au rédacteur-en-chef du **Droit**, les honorables sénateurs Landry et Belcourt, appuyés par NN. SS. Béliveau, Latulipe et Charlebois, ont pris publiquement l'initiative d'une grande souscription en faveur de ce journal.

"Depuis quelques mois," ont-ils écrit à la date du 3 juin (1), "nous attendions une occasion favorable pour porter à la connaissance de nos compatriotes un projet d'une suprême importance. Il s'agirait de faire une abondante souscription pour le **Droit**, le seul journal quotidien français d'Ontario.

"La lutte du **Droit**, pour la défense des droits des parents sur l'éducation de leurs enfants, a fait l'admiration de tous.

"De nos jours, quelle cause peut être défendue d'une manière efficace sans l'arme puissante du journal quotidien?"

"Il importe plus que jamais, Monsieur le rédacteur, par ces temps difficiles, de grouper toutes nos énergies autour des bons journaux. Seule la dissémination à profusion, par le journal quotidien, des principes d'ordre et de vrai patriotisme, pourra éloigner de notre pays la tourmente révolutionnaire.

"Leurs Grandeurs Nos Seigneurs Béliveau, Latulipe et Charlebois ont accordé avec enthousiasme leur distingué patronage à ce projet de souscription en faveur du **Droit**. Nous vous envoyons ci-joint une copie de leur lettre d'acceptation.

"Nous vous prions, Monsieur le rédacteur, de lancer le projet dans votre journal. Nous espérons qu'il sera reçu avec plaisir par tous nos compatriotes. Nous leur faisons, ici, un appel des plus chaleureux en faveur du **Droit** que nous considérons comme l'oeuvre la plus importante et la plus indispensable pour assurer notre survivance religieuse et nationale."

* * *

Voici le texte des trois lettres épiscopales adressées aux honorables sénateurs Landry et Belcourt :

Saint-Boniface, 18 nov. 1918.

Chers Messieurs,

Je partage absolument les vues exprimées dans votre lettre du onze novembre dernier au sujet du **Droit** d'Ottawa. Il a fait une lutte qui devait être faite pour la défense du droit naturel des parents non seulement menacé, mais écrasé par l'ingérence de l'Etat dans le domaine scolaire.

Nous sommes respectueux des droits du Gouvernement, c'est notre devoir de conscience de l'être, mais pour le bien du gouvernement lui-même il importe de résister aux mesures d'oppression. Le **Droit** l'a fait, et la population catholique du pays lui doit, pour cela, une reconnaissance

(1) Voir le **Droit** du 16 juin.

qu'elle ne saurait lui exprimer avec trop d'effusion. Une large et substantielle souscription comme celle que vous projetez de faire, tout en étant la meilleure preuve de la vérité des sentiments à l'égard de l'oeuvre accomplie par le **Droit**, le mettrait en mesure de faire un travail encore plus efficace pour la défense du droit et la diffusion du véritable esprit qui assurera la paix et la prospérité de ce pays, je veux dire le respect mutuel des deux grandes races qui l'ont fondé et développé.

C'est donc avec plaisir que j'accepte l'honneur d'être l'un des patrons de la souscription projetée en faveur du **Droit**, et je souhaite que cette souscription soit non seulement suffisante à éteindre la dette qui peut lui rester mais suffisante aussi à procurer au **Droit** une organisation parfaite en tous sens.

Veillez me croire, chers Messieurs, votre tout dévoué,

† Arthur,

Arch. de Saint-Boniface.

* * *

Haileybury, 21 décembre 1918.

Chers Messieurs,

Si ma réponse a tardé, ce n'est pas que je cherchais en quel sens je la donnerais : il y a longtemps qu'elle est toute prête dans mon esprit. Ce sont des voyages et un surcroît de travail qui m'ont empêché de vous répondre plus tôt.

J'accepte de tout coeur d'être l'un des patrons de votre souscription en faveur du **Droit**.

Ce journal a été l'âme de l'héroïque résistance que les Canadiens-français ont opposée aux empiètements de l'Etat sur les droits des parents en matière d'éducation et sans lui, j'en ai l'intime conviction, déjà on n'entendrait plus résonner dans nos écoles le doux verbe de France. Il a été noblement aidé sans doute par des feuilles amies à qui il nous est doux d'exprimer notre reconnaissance, mais c'est le **Droit** surtout qui a tenu en éveil les Canadiens-français de l'Ontario et qui leur a prêché, dans un langage qu'ils n'oublieront jamais, leurs devoirs de pères de famille et de citoyens. Il faut qu'il vive et prospère même au prix de sacrifices, pour veiller, pour enseigner, pour lutter encore, si on nous y contraint, jusqu'à ce que la justice et la paix se rencontrent dans un fraternel baiser.

Veillez me croire, chers Messieurs, votre dévoué en N.-S.

† Elie-A.

Ev. d'Haileybury.

* * *

Le Pas, 24 nov. 1918.

Bien Chers Messieurs,

Je suis heureux d'accuser réception de votre honorée lettre du 11 courant dans laquelle vous m'exposez le magnifique projet de faire une substantielle souscription en faveur du **Droit**. Je félicite ceux qui ont été les premiers à suggérer cette idée, car c'en est une excellent.

Le **Droit** a fait un bien immense depuis sa fondation et il est appelé à en faire davantage dans l'avenir. On peut dire qu'il est nécessaire pour la défense et le maintien de notre langue et de notre foi. Le soutien de ses deniers est acte national et religieux. Chaque Canadien devrait se faire un devoir de lui apporter généreusement sa contribution. C'est donc de tout coeur que je patronne et bénis votre projet.

Daignez, chers Messieurs, agréer l'hommage de ma haute considération et mon entier dévouement.

† **Ovide, O. M. I.**

Vic. Apost. du Keewatin.

P. S.—J'envverrai mon obole lorsque vous serez organisés. Vous n'aurez qu'à m'avertir.

* * *

A ces hautes approbations, nous joindrons la parole auguste du grand Pape Pie X, de sainte mémoire. Le **Droit** l'a lui-même rappelée et nous sommes heureux de lui faire écho sur ce point, comme sur l'ensemble du projet, auquel nous souhaitons le succès le plus complet.

“Ah! la presse, on ne comprend pas encore son importance. Ni les fidèles, ni le clergé ne s'en occupent comme il le faudrait. Les vieux disent quelquefois que c'est une oeuvre nouvelle et qu'autrefois on sauvait bien les âmes sans s'occuper des journaux. C'est bientôt dit : autrefois! autrefois! Mais ces mauvaises têtes ne font pas attention qu'autrefois le poison de la mauvaise presse n'était pas répandu partout et par conséquent le contrepoison des bons journaux n'était pas également nécessaire. Il ne s'agit pas d'autrefois. Nous ne sommes plus à autrefois : nous sommes à aujourd'hui. Eh! bien, c'est un fait qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes ces bonnes oeuvres seraient détruites si vous ne saviez manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique”.

Adresse du **Droit** : Angle des rues Georges et Dalhousie, Ottawa, Ont.

— Les journaux ont récemment annoncé que M. l'abbé Henri Bernard, prêtre du diocèse de Saint-Boniface et directeur des **Cloches** de 1906 à 1908, a inventé une bouilloire électrique très pratique, qu'il a fait breveter au Canada, aux Etats-Unis et en France, sous le nom de la **Providence**. Cette nouvelle bouilloire donne pleine et entière satisfaction et paraît présenter la solution pratique du chauffage à l'électricité. M. l'abbé Bernard réside à Montréal depuis 1908. Son adresse actuelle est : 1910, rue Van Horne.

DEUX NOUVELLES PREFACES

Par deux décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, datés du 9 avril 1919, Notre Saint Père le Pape Benoît XV a approuvé deux nouvelles préfaces, qui doivent être récitées partout à l'avenir, et a ordonné de les insérer dans les futures éditions du Missel romain.

La première, rite des défunts, est celle qui avait déjà été accordée aux diocèses de France. D'inspiration grégorienne, elle était admirée de tous ceux qui la connaissaient et méritait de passer dans la liturgie universelle.

La seconde, entièrement nouvelle, est consacrée à saint Joseph. Elle doit être dite à la fête, à la solennité et pendant l'octave de saint Joseph. Dans les messes votives on doit dire : **Et te in veneratione.**

Voici les deux textes, qui ainsi que les décrets, ont été publiés dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 1er mai, pages 190 et 191.

PREFACE DES DEFUNTS

Vere dignum et justum est, aequum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, aeternae Deus, per Christum Dominum nostrum. In quo nobis spes beatæ resurrectionis effulsit: ut quos contristat certa moriendi conditio, eisdem consoletur futurae immortalitatis promissio. Tuis enim fidelibus, Domine, vita mutatur, non tollitur: et dissoluta terrestres hujus incolatus domo, aeterna in caelis habitatio comparatur. Et ideo cum Angelis et Archangelis, cum Thronis et Dominationibus, cumque omni militia caelestis exercitus hymnum gloriae tuae canimus, sine fine dicentes.

PREFACE DE SAINT JOSEPH

Vere dignum et justum est, aequum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, aeternae Deus: Et te in Festivitate beati Joseph debitis magnificare praeconiis, benedicere et praedicare. Qui et vir justus, a te Deiparae Virgini Sponsus est datus: et fidelis servus ac prudens, super Familiam tuam est constitutus: ut Unigenitum tuum, Sancti Spiritus obumbratione conceptum, paterna vice custodiret, Jesum Christum Dominum nostrum. Per quem majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Protestates. Caeli, caelorumque Virtutes, ac beata Seraphim, socia exultatione concelebrant. Cum quibus et nostras voces, ut admitti jubeas, deprecamur, supplicii confessione dicentes.

— M. Henry Bordeaux a été élu membre de l'Académie française. Tour à tour critique dramatique et littéraire, essayiste, chroniqueur, historiographe et romancier, le nouvel académicien a abordé heureusement tous ces genres. C'est un excellent catholique. Le dernier de ses ouvrages est la *Vie héroïque de Gugnemer*.

LETTRES DE MGR PROVENCHER A MGR IGNACE BOURGET

Saint-Boniface, 30 juin 1842.

Monseigneur,

Que de choses vous avez faites pour le bien de votre diocèse depuis l'année dernière. Vous allez, avec tout votre monde ancien et nouveau, conserver et étendre la portion de l'héritage que le père de famille vous a confié. J'aurais besoin de faire une petite excursion pour me procurer des instituteurs et des institutrices, car j'en manque absolument. On me remet, pour des religieuses, à l'arrivée des Jésuites qui viendront, Dieu sait quand. Voilà une partie de l'instruction qui va languir encore pendant plusieurs années. Je ne sais si je puis compter sur les frères Jésuites pour mes écoles de garçons; peut-être ne se séparent-ils pas des Pères, qui ne résideront probablement pas dans nos espèces de paroisses, mais chez les sauvages. Je ne vois par clair dans ces nouveaux arrangements que je prévois pourtant devoir faire un grand bien. J'ai demandé pendant l'hiver des Amantes de la Croix au Kentucky. Je n'ai pas eu de réponse. J'ai prié l'Evêque de Dubuque de s'intéresser pour moi auprès des communautés, qui ont des sujets à céder. Le fera-t-il? Réussira-t-il? On verra plus tard. J'ai prié aussi Monseigneur de Québec de traiter cette affaire, lui qui peut écrire en tout temps. Les religieuses pourraient venir en bateau à la rivière Saint-Pierre, et de là en voiture, occasion que fournissent deux fois chaque année nos chasseurs qui vont y vendre leurs vivres. Si vos frères formaient une pépinière de maîtres selon leur institut, verrai-je paraître des Jésuites l'année prochaine? Il y aura deux passages pour la Colombie. Pourra-t-on en profiter pour l'envoi de ces Révérends Pères?

MM. Blanchet et Demers font toujours des merveilles, en attendant de l'aide qui peut-être leur est arrivée en ce moment. Je n'ai pas reçu leurs lettres du mois de mars qui sont à l'autre bout du lac Winnipeg.

Ici j'ai trois prêtres en courses. M. Thibault est parti le 20 avril pour le pied de la Montagne de Roche, d'où il ne reviendra pas cette année, d'après ce qu'il m'a écrit en route. M. Belcourt est parti pour le lac La Pluie le 24 mai. Enfin, M. Darveau, déjà sur les rangs, est parti le 18 pour la Baie des Canards dans le lac Manitoba, où un ministre est allé s'établir ce printemps. J'espère qu'il ne fera pas grand'chose. Il ne laisse pas pourtant d'être à craindre à cause de ses présents, qui ont de l'attrait pour des sauvages pauvres.

Je suis seul à Saint-Boniface. M. Mayrand dessert la Prairie du Cheval Blanc et le poste de M. Belcourt. Les deux ne renferment pas une grande population en été. M. Mayrand entend passablement le cris. M. Darveau a beaucoup travaillé pendant les six mois qu'il a passés chez M. Belcourt; il commençait à parler passablement, en prononçant

mal, dit-on. Un été passé au milieu des sauvages va le rendre plus habile. Les missionnaires d'ici autour vont lentement, à cause du mauvais exemple des chrétiens. J'espère beaucoup de la mission de M. Thibault. Il me semble qu'il faudrait un Evêque à la Colombie. On ne rencontrerait aucune difficulté dans les commencements; M. Blanchet en demande un depuis longtemps. Il pourrait arriver que je fasse le voyage avant un an ou deux. La Compagnie n'en serait pas fâchée autant que je puis voir. Si j'y vais, je passerai par les prairies, avec des familles d'ici qui se proposent de s'y rendre. Ce n'est encore qu'un projet, dont il ne faut pas parler. J'écrirai à M. Truteau une autre fois; tout arrivera en même temps; il ne doit y avoir qu'un canot pour le Canada.

Je vous prie d'offrir mes saluts et hommages aux Messieurs de votre maison, du Séminaire et aux autres qui pensent encore à moi. Il n'y a rien ici qui puisse vous intéresser; aussi je ne vous dirai rien de notre pays. Je vous écris le jour de la fête de Saint Pierre. Votre Grandeur était à Rome l'année dernière; Elle a vu officier le Pape, l'illumination du dôme de Saint-Pierre et le beau feu d'artifice du château Saint-Ange. Je n'ai pas vu ces beautés; il pleuvait le jour de Pâques. N'est-il pas vrai que vous avez trouvé un bon père dans le Pape. Vous avez dû être content du cardinal Fransoni. Il m'a paru alors que la cour de Rome était bien composée.

Je vous souhaite vie, santé, succès dans vos saintes entreprises, pour la gloire de Dieu. Vous êtes sur un grand théâtre. Vous devenez de plus en plus entouré d'hommes de capacité, de zèle, et avec cette phalange vous rompez les rangs des ennemis. Fiat! Fiat!

Priez pour moi et mon peuple et veuillez bien me croire, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

* * *

Québec, 26 octobre 1843.

Monseigneur,

J'ai reçu hier votre petite lettre, par M. N. Fortier, au sujet des religieuses en question. Je ne suis pas plus avancé qu'auparavant, parce que, d'après cette information, je ne me crois pas assez assuré de vos religieuses pour donner une réponse négative ou de remerciement de bonne volonté à celles de Dubuque et de Cincinnati, laquelle (réponse) est cependant attendue avec hâte, parce qu'il faudrait faire venir des sujets de la Belgique. Monseigneur de Dubuque m'a écrit ici, me disant qu'il va tâcher de me préparer trois bons sujets, pendant l'hiver, et les mettre en état de parler Français autant que possible. Voilà de l'espérance que je garderai "in petto", mais j'aimerais mieux des religieuses de Montréal, puisqu'il n'y en a que là qui me conviennent. Si Votre Grandeur me dit que je puis compter sur elles, je répondrai aux autres, et à Montréal on aura le temps de prendre des mesures d'ici au printemps. J'aimerais pourtant à connaître les demandes de vos bonnes Soeurs, pour voir si

elles sont compatibles avec l'état du pays et mes facultés. J'ai bien l'intention de les mettre aussi bien qu'il me sera possible. Je sens qu'il est difficile pour elles de se fixer dans leurs demandes, faute de connaître le pays. Si Votre Grandeur peut me donner quelque chose de plus définitif par quelque occasion, qui ne manque pas en ce temps, je me déchargerai et je déchargerai d'inquiétude les Soeurs de Notre-Dame, de Cincinnati. Je ne suis pas si pressé au sujet de celles de Dubuque, dont l'Evêque me dit que, si je n'en prends pas, il ne sera aucunement dérangé dans ses plans.

Avez-vous reçu quelque lettre du Conseil de Lyon, au sujet de l'argent de la Propagation de la Foi? J'ai reçu un duplicatum du 24 et du 30 août qui m'annonce l'allocation faite à la dernière distribution en faveur des missions de la Rivière Rouge et de la Colombie. M. Parant, trésorier, a reçu ordre de me remettre cette somme, plus une autre de 20,000 francs à Monseigneur de Toronto. Or, le dit M. Parant ne collectera pas ces deux allocations dans le diocèse de Québec et avec quoi l'Evêque de Québec fera-t-il faire les missions intérieures? On ne s'entend pas. J'aimerais mieux de l'argent en Europe, d'où je tire tous mes besoins, ainsi que la Colombie, qu'à Québec où je ne puis dépenser qu'en perdant 7½ p. c.; il va falloir écrire et tâcher de s'entendre mieux pour l'avenir et même pour le présent, car l'arrangement de Lyon ne peut pas subsister pour l'année courante, vu que le trésorier ne pourra pas, même en prenant tout l'argent collecté pendant l'année, à commencer du mois de mai dernier, payer mon allocation et celle de Monseigneur Power. On va peut-être vous mettre dans le même embarras. Il est peut-être prudent de ne pas parler pour le moment de cette disposition des deniers canadiens au détriment des missions du pays. On entendra sans doute raison à Lyon. On va écrire d'ici. Si Votre Grandeur se trouvait dans le même cas, il aurait sans doute été bon de nous entendre avec Québec, mais je crois que la réponse va partir demain par l'Unicorne ou la Margaret, qui la remplace pendant les réparations.

J'ai fait demander un portemanteau que j'avais laissé chez vous en 1837. S'il peut me parvenir sous la garde de quelque personne sûre, j'en serai content; il me servira à recevoir des hardes, etc., que l'approche de l'hiver me force à faire faire. Votre Grandeur a-t-elle trouvé mes raisons bonnes au sujet de l'argent! La bonne volonté ne manque pas. J'ai cru devoir parler ainsi de loin. Je ne sais si j'aurais cru pouvoir agir autrement de proche. Du moins toutes mes raisons sont vraies en réalité ou en perspectives contingentes.

En voilà bien trop pour dire peu de chose. Veuillez bien accepter l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

“EN VEILLANT AVEC LES PETITS DE CHEZ NOUS”

LETTRE DE S. G. MGR CLOUTIER A L'AUTEUR

Les Trois-Rivières, 28 mai 1919.

M. l'abbé Joseph-G. Gélinas,
Séminaire Saint-Joseph, Les Trois-Rivières.

Monsieur l'abbé,

L'hommage que vous avez bien voulu me faire de votre livre “En veillant avec les petits de chez nous” m'a été très agréable. Ces pages si simples, si vivantes, où dans un décor plein de fraîcheur et de jeunesse, passent toutes les gloires de la race, contribueront à nous préparer une génération de patriotes éclairés et de bons chrétiens.

C'est au coeur de nos enfants d'abord qu'il faut mettre l'amour de la Patrie et de l'Eglise. Comment assurer autrement l'avenir des nôtres ? Cette vérité, vous l'avez comprise, et je vous en félicite.

Et puis, par des traits nombreux, des mots qui restent, des tableaux pittoresques vous avez su rendre attrayante, captivante même, une étude que les enfants ont trop souvent considérée, par le passé, comme une tâche pénible.

Bref, M. l'abbé, vous venez de faire oeuvre de patriote et d'apôtre, et je serais heureux d'apprendre que messieurs les commissaires d'écoles de mon diocèse font une place d'honneur à votre ouvrage dans leur choix de livres de récompenses, comme je serais heureux aussi d'apprendre que les papas et les mamans lisent, en veillant avec leurs petits, ces pages où tous les âges peuvent s'instruire agréablement.

Recevez, je vous prie, M. l'abbé, l'assurance de ma considération distinguée.

† F.-X., Ev. des Trois-Rivières.

Ce charmant et si utile ouvrage est en vente à la Maison-Mère de la Providence, angle des rues Fullum et Ste-Catherine, Montréal. Prix : 75 sous l'unité, \$7.20 la douzaine, \$27.50 le demi-cent, \$53 le cent.

RIEN DE GRAND, RIEN DE DURABLE SANS LA COMMUNION QUOTIDIENNE

De “l'Apôtre de la Messe et de la Communion”

Un missionnaire diocésain nous écrit : “Persuadé comme vous que “rien de grand, rien de durable ne se fera dans une âme tant qu'on ne “l'aura pas amenée à la communion quotidienne, j'aurai à coeur de ré-“pandre au cours de mes missions l'Apôtre dans les familles et les écoles

“—où il soutiendra les convertis et déterminera les indécis à cette salu-
“taire pratique”.

Ah! si nous avions foi dans la vertu de l'Hostie, dans l'amour infini du Cœur qui se donne dans la communion, quel beau travail de restauration on opérerait dans les âmes.

A. J. C.

DING! DANG! DONG!

— Le 12 avril, Sa Sainteté Benoît XV a accordé une indulgence de 100 jours à tous ceux qui réciteront pieusement l'invocation populaire : **Bonne Sainte Anne, priez pour nous.** Même indulgence pour cette autre invocation : **Jésus, Marie, Anne.** On peut gagner ces indulgences plusieurs fois le jour.

— Le 27 juin, l'Association des femmes catholiques de la ville de Gênes,—dont S. E. le cardinal Boggiani, O. P., est devenu l'archevêque,— a adopté une résolution protestant contre “la présente mode du décolletage”.

— Le 3 juillet, S. G. Mgr l'Archevêque a chanté dans la cathédrale le service anniversaire annuel de son regretté prédécesseur, S. G. Mgr Langevin, O. M. I.

— M. l'abbé Lucien Senez, ci-devant surveillant au Petit Séminaire, a été nommé vicaire à Lorette le 21 juin. De Noël au 19 mars le R. P. Achilles Granger, F.M.I., a rempli cet office, et M. l'abbé Denys Lamy du 22 mars au 8 juin.

— Enfin, le traité de paix a été signé au palais de Versailles le 28 juin. Deo gratias! Puisse cette paix être durable!

— Les RR. PP. A.-M. Josse, R. Hautin et P. Serraud, O. M. M., du vicariat apostolique de l'Athbaska, sont passés à Saint-Boniface dans les derniers jours de juin. Ils revenaient de France où ils ont fait du service pendant la guerre. Le R. P. F. Costiou, O. M. M., ancien curé de Fort Frances, Ont., et le Rév. Frère Favel, O. M. I., de l'Alberta, sont revenus en même temps qu'eux.

— Le Rév. Père Elie Savoie, originaire de Saint-Boniface, qui, pour cause de santé, a terminé son noviciat au Juniorat de cette ville, y a prononcé ses vœux le 28 juin. Il est allé faire ses études philosophiques et théologiques au scolasticat d'Edmonton.

— On annonce que les Rdes Soeurs Grises de Régina construiront, cet été, une aile à leur hôpital, au coût d'environ \$60,000. Elles ont également décidé de fonder un hôpital à Gravelbourg.

— **La Réponse** (82, rue Bonaparte, Paris-VI). Sommaire de mai : Réponses à quelques objections contre le culte de la T. S. Vierge.—Notre grand concours d'apologétique populaire.—Faux témoignage et infailibilité.—Dominicales.